



Lettre ouverte aux groupes parlementaires.

Madame, Monsieur,

A l'issue des élections législatives, vous avez été élu et participez désormais aux travaux de la représentation nationale avec la responsabilité de décider de la politique de notre pays.

Vous connaissez déjà très clairement la position de la CGT dans le cadre de la défense du Code du travail. La CGT Finances Publiques s'y associe pleinement et vous demande de ne pas voter les mesures régressives pour l'ensemble des salariés.

Dans le cadre de votre responsabilité de député, vos choix orienteront très largement le travail des administrations de l'Etat, notamment celui de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dont nous défendons les missions et les personnels.

La DGFIP a pour missions l'assiette, le recouvrement et le contrôle de l'impôt, mais aussi la tenue des comptabilités de l'Etat et des collectivités locales, ce qui implique le contrôle et le paiement de leurs dépenses et le recouvrement de leurs recettes. Dans ce cadre, la DGFIP est au cœur de la vie des citoyens, des contribuables, des collectivités locales, de l'Etat et de la République. Elle est un rouage essentiel et vital de la vie du pays.

Pour la CGT Finances Publiques, la DGFIP est en danger. Depuis des années, elle subit une réduction drastique de ses moyens matériels et humains : on enregistre 30 000 suppressions d'emplois en 10 ans. Ceci a des conséquences pour la vie de nos concitoyens : fermetures de structures qui éloignent l'usager du Service public, accueils surchargés, difficultés pour accomplir correctement toutes nos missions, manque de moyens pour le contrôle fiscal et des deniers publics. Les éventuelles décisions de réductions de crédits sur lesquelles vous serez amené à vous prononcer seront de ce point de vue fondamentales car elles auront un impact sur le quotidien des citoyens et des agents des Finances publiques.

Dans de nombreuses circonscriptions, c'est tout le Service public et toute la vie locale qui s'en trouvent déstabilisés, et parfois menacés. En cela, les intérêts de la représentation nationale, de la DGFIP et de la population sont communs.

Enfin, la DGFIP est maître d'œuvre du projet de prélèvement à la source, retardé à ce jour le temps d'un audit. Si la DGFIP a toutes les compétences pour réussir la mise en œuvre de cette réforme, elle ne dispose cependant pas des moyens adéquats pour y arriver sans mettre à mal encore plus l'efficacité de ses missions.

.../...

Pour la CGT, ce projet doit tout simplement être abandonné, car il va complexifier la relation à l'impôt pour de nombreux citoyens, tout en posant de sérieux problèmes de confidentialité (confusion employeur-collecteur). De plus, il mettrait en danger le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu, dont la collecte assurée jusqu'à présent directement par notre administration, atteint plus de 98 %.

A l'inverse, nous savons par expérience, que l'intervention de tiers collecteurs est source de difficultés de recouvrement : entreprises défaillantes, erreurs liées à la multiplication des interlocuteurs, fraudes... Ces difficultés sont déjà éprouvées pour le recouvrement de la TVA.

De plus, le prélèvement à la source risque également de fragiliser le financement de la protection sociale, car sa mise en place est régulièrement associée à une potentielle fusion entre de la CSG avec l'impôt sur le revenu.

La CGT est favorable à des évolutions facilitant la relation à l'impôt, mais ce projet est tout sauf une amélioration. Pour la CGT, il faut au contraire travailler à un meilleur dispositif de recouvrement, en partant des solutions techniques actuelles que maîtrise pleinement la DGFIP, et qui peuvent permettre de répondre aux attentes de nos concitoyens.

A l'heure où vous allez travailler sur la Loi de finances 2018, nous vous rappelons que la CGT défend une vision d'un impôt bien plus progressif respectant le quotient familial, ce qui à nos yeux permettrait de le réhabiliter aux yeux de nos concitoyens.

C'est pourquoi, afin de pouvoir échanger avec vous de l'avenir de notre administration fiscale, comptable et foncière, nous sollicitons un rendez-vous avec votre groupe parlementaire.

En l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la CGT Finances Publiques

Le secrétaire général

Olivier COURBE-VADEBOUT

